

ÉCOLE ALSACIENNE

# NIVEAU TERMINALE - RÉUNION DE MI-ANNÉE

Lundi 26 février 2024



**PHASE DE FORMULATION DES VOEUX ET DE  
FINALISATION DU DOSSIER**

# À J-17 de la fin de la phase de saisie des voeux



**82 %**

Des élèves ont créé leur dossier

**66%**

Des élèves ont saisi leurs premiers voeux

# Le calendrier 2024 en 3 étapes



# S'inscrire sur Parcoursup

**>Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

**Important :** renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

**>L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : **vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.** Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

# Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

## > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- > Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières** dans le cadre de **vœux multiples** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par nos professeurs et l'équipe éducative
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune contrainte de hiérarchisation pour éviter toute autocensure

Conseil : diversifiez vos vœux et formulez-en un maximum

## Les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (*exemple : le vœu multiple CPGE MPSI qui regroupe tous les établissements proposant cette voie à l'échelle nationale*)
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

## Les vœux multiples

> Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > Les **BTS** et les **BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- > Les **DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- > Les **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- > Les **CPGE** regroupées par **voie** à l'échelle nationale
- > Les **EFTS** regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
- > Les **DNA** proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale



# Les vœux multiples

## > Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- > **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- > **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- > **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- > **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**
- > **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

## Les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

**Rappel** : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.  
Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

# Le secteur géographique

## Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

## Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors.
- > Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

**Secteur géographique Ile-de-France** : il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

**Date limite pour formuler vos vœux**

**> Jeudi 14 mars 2024**

(23h59 heure de Paris)

Février

Mars

Avril

Mai

# Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

## > Compléter leur dossier :

- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

## > Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation**

## Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires et notes du baccalauréat

- > **Année de première** : bulletins scolaires, notes des épreuves anticipées de français et notes obtenues au titre du contrôle continu du baccalauréat
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres,
- > **Pas de saisie à réaliser** :
  - > ces éléments sont remontés automatiquement dans le dossier
  - > vous pourrez les vérifier début avril.
  - > en cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

**A noter** : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2ème trimestre n'est pas remonté dans votre dossier.

## La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le conseil de classe de fin de 2e trimestre examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 30 mai 2024**

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Mercredi 3 avril 2024**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin





# LE CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE


# Calendrier de fin d'année de Terminale




	MARS				AVRIL			MAI				JUIN				JUILLET	
	04 AU 08/03	11 AU 15/03	18 AU 22/03	25 AU 29/03	02 AU 05/04	22 AU 26/04	29/04 AU 03/05	06 AU 07/05	13 AU 17/05	21 AU 24/05	27 AU 31/05	03 AU 07/06	10 AU 14/06	17 AU 21/06	24 AU 28/06	01/07 AU 05/07	08/07 AU 12/07
ENTRAÎNEMENTS		BAC BLANC DE PHILO.					BAC BLANC #2			GRAND ORAL BLANC							
ÉPREUVES OFFICIELLES	CERTIF. PIX								EPS CCF3	RATTRAPAGE EPS ET ORAUX LLCE	ORAUX LLCE (→28/05)	ECE SVT ET PC / ÉPR. PRATIQUE NSI	ÉPREUVES DE REMPLECE MENT	ÉPREUVES ÉCRITES PHILO / SPÉS	GRAND ORAL	GRAND ORAL (→03/07)	RÉSULTATS ET ORAUX 2ND GROUPE
PARCOURSUP		FIN DE SAISIE DES VOEUX			FIN DE CONFIRM. DES VOEUX						RÉUNION PHASE D'ADMISSION	PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION DU 30 MAI AU 12 JUILLET 2024					
AUTRES ÉVÈNEMENTS		CONSEILS FIN T2		CONSEILS PARCOURSUP						CONSEILS FIN T3 / LSL				FIN DES COURS			
ÉPREUVES CANDIDATS EXTÉRIEURS / INDIVIDUELS											ÉPREUVES ÉCRITES TRONC COMMUN	ÉPREUVES ORALES TRONC COMMUN		ÉPREUVES ÉCRITES PHILO / SPÉS	GRAND ORAL	GRAND ORAL (→03/07)	

# L'ÉPREUVE ORALE TERMINALE DITE « GRAND ORAL »

# Grand oral : définition et objectifs

- 
- Entre le mercredi 26 juin et le mercredi 3 juillet 2024
  - Épreuve individuelle. Coefficient 10.
  - Préparation : 20 minutes. Durée : 20 minutes.
  - L'épreuve permet au candidat **de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante.**
  - Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une **argumentation.**

# Grand oral : début de l'épreuve

- 
- Le candidat présente au jury **deux questions**, qui doivent obligatoirement porter sur les deux enseignements de spécialité.
  - Le jury choisit **une des deux questions**.
  - Le candidat dispose de **20 minutes de préparation** pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support.
    - *Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation.*
    - *Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.*

# Grand oral : focus sur le support

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un **support**. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.



## Qu'entend-on par support ?

Notes, trame de prise de parole, courbe, document illustratif, diagramme, formule mathématique, tableau...

Notes de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale des voies générale et technologique à compter de la session 2022, modifiée par la note de service publiée au BOEN n°36 du 28 septembre 2023

### Pendant les 20 minutes de préparation

#### Si le candidat prépare un support pour son exposé

- ▶ Y a-t-il un nombre exact de feuilles qui constituent le support ? **Non. Au choix du candidat**
- ▶ À qui est destiné le support ? **Au candidat uniquement**
- ▶ Le candidat peut-il donner son support au jury ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il évaluer le support ? **Non**
- ▶ Le candidat doit-il créer un support spécifique pour le jury ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il montrer son support au jury ? **Oui**
- ▶ Quand peut-on utiliser le support ? **Durant les 2 temps de l'épreuve**

#### Si le candidat ne prépare pas un support pour son exposé

- ▶ Le candidat peut-il se préparer pendant 20 minutes sans rien écrire ? **Oui**
- ▶ Le candidat peut-il écrire pendant sa préparation sans pour autant fabriquer de support pour son exposé ? **Oui**
- ▶ Est-il limité dans le nombre de feuilles de papier dont il peut disposer pendant le temps de préparation ? **Non**
- ▶ L'absence de support empêche-t-elle la tenue de l'épreuve ? **Non**
- ▶ L'absence de support entraîne-t-elle des points en moins ? **Non**

### Durant l'épreuve

- ▶ Le candidat peut-il utiliser le tableau, s'il y en a un dans la salle d'examen ? **Oui, pendant le 2<sup>e</sup> temps de l'épreuve**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat d'écrire (au tableau ou sur une feuille) ? **Non**
- ▶ Le jury peut-il demander au candidat de faire un exercice ? **Non**
- ▶ Le candidat peut-il répondre par écrit aux questions du jury ? **Non**

# Épreuve du grand oral : déroulement



- **Premier temps : présentation d'une question (10 minutes)**
  - Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question, puis il la développe et y répond.
  - Exposé debout, avec l'éventuel support préparé par le candidat.
  - Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

# Épreuve du grand oral : déroulement




## ■ Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)


- Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée.
- Candidat assis ou debout selon son choix. S'il le souhaite, il dispose d'un tableau.
- Le jury peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, en lien avec le premier temps de l'épreuve.
- Le jury évalue la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.
- Si la question traitée concerne la spé LLCE, l'épreuve orale peut se dérouler en partie dans la langue vivante concernée, selon le choix du candidat.



# Épreuve du grand oral : composition du jury

- 
- Deux professeurs de disciplines différentes
    - l'un représente l'un des deux enseignements de spécialité du candidat ;
    - l'autre représente un autre enseignement (spécialité ou enseignements communs), ou est professeur-documentaliste.
  - Les examinateurs ne peuvent être les enseignants de l'élève.

# Épreuve du grand oral : les « questions »

- 
- Définies par les élèves.
  - Adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.
  - Singulières et personnelles, pour favoriser l'engagement du candidat et le rendre plus convaincant lors de sa présentation.
  - L'élève doit pouvoir exposer :
    - les enjeux intellectuels généraux de la question, qui font qu'elle mérite qu'on l'approfondisse et qu'on la problématise
    - les enjeux que cette question revêt à ses yeux : en quoi la question fait sens pour lui.
  - Simples questions de cours à réciter non adaptées. Questions riches qui nécessitent des recherches personnelles et la mobilisation de savoirs et savoir-faire acquis tout au long de la scolarité.

# Exemples de questions (HGGSP)



## Plusieurs possibilités :

- traiter un exemple non étudié en cours,
- faire le lien avec une question d'actualité,
- opter pour la transversalité avec un autre enseignement de spécialité...

*En quoi Elon Musk est-il le symbole de la nouvelle conquête spatiale ?*

Cf. le thème : « De nouveaux espaces de conquête. »

*La Californie est-elle un modèle de transition énergétique ?*

Cf. le thème : « L'environnement, entre exploitation et protection »

et le thème de SES : « Quelle action publique pour l'environnement ? »

*Comment Primo Levi rend-il compte de la violence concentrationnaire dans « Si c'est un homme ? »*

Cf. le thème 3 d'HGGSP « Histoire et mémoires » et le thème d'HLP : « L'humanité en question / Histoire et violence ».

*L'omniprésence du thème de la guerre et de la paix dans l'œuvre de Picasso.*

Cf. Le thème d'HGGSP « Faire la paix, faire la guerre » et le questionnement d'Arts plastiques « L'artiste et la société »

---

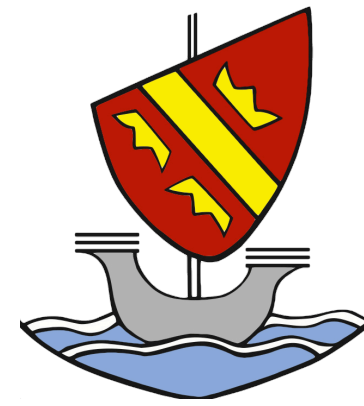
# Épreuve du grand oral : l'évaluation



- **la qualité de sa prestation orale**, c'est-à-dire sa capacité à capter l'attention, soutenir un discours, etc. ;
- **la qualité de sa prise de parole en continu**, c'est-à-dire sa gestion du temps, la ponctuation du discours, etc. ;
- **la qualité de ses connaissances** ;
- **la qualité de son interaction avec les membres du jury**, c'est-à-dire sa capacité à réagir à une interrogation, à la reformuler, à prendre l'initiative dans l'échange, etc. ;
- **la qualité et la construction de son argumentation et de sa démonstration.**



**DES QUESTIONS**



École alsacienne - 26 février 2024